

BILAN DE REPÉRAGE ET DE MOBILISATION DES ATOUTS POUR L'INSERTION

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes bénéficiaires du RSA en accompagnement
- Public en grande difficulté d'insertion ou en voie de marginalisation
- Public mettant systématiquement en avant des problèmes de santé empêchant son insertion professionnelle

Le public peut être de tous niveaux, mais en capacité de comprendre un message oral et/ou écrit et de le transmettre sans en altérer le sens.

OBJECTIFS

Il s'agit d'aider la personne à sortir des difficultés qu'elle traverse en termes d'insertion en lui permettant d'identifier ses potentiels, ses motivations et ses aptitudes dans le but de l'amener à mieux identifier ses atouts pour la mise en œuvre de son projet d'insertion socioprofessionnelle.

Pour atteindre cet objectif l'accent est mis sur les éléments favorables au projet sans négliger toutefois de faire prendre conscience à la personne des obstacles qu'elle devra prendre en compte ou même dépasser. Le travail sur le dépassement des freins prend une place importante dans ces actions.

- Définir et analyser les besoins du bénéficiaire par le biais d'entretiens individuels avec des professionnels (chargé de bilan, médecin, psychologue...)
- Lui permettre de définir son potentiel et d'identifier ses freins
- Éventuellement, aider le bénéficiaire (moralement et/ou administrativement) à se positionner sur des mesures d'accompagnement social et/ou spécialisées en vue d'une insertion professionnelle future
- Définir conjointement avec le bénéficiaire du RSA un projet concret adapté en tenant compte de certaines éventuelles limitations de santé
- Déterminer les possibilités d'évolutions professionnelles

En termes de résultats, il est attendu qu'un projet concret adapté aux problématiques rencontrées soit élaboré conjointement avec le bénéficiaire. Ce projet se matérialise par une proposition de suite de parcours pouvant se situer dans tous les champs (social, financier, formation, emploi...). Il est de plus attendu que les principaux freins rencontrés par la personne soient levés ou en voie d'être dépassés.

MÉTHODES UTILISÉES

- Entretiens d'exploration
- Tests de connaissances générales
- Tests psychotechniques
- Tests d'intérêts professionnels
- Auto-évaluations diverses

ORGANISATION

Session de 6 personnes maximum. Bilan individualisé conduit en petit groupe par une équipe pluridisciplinaire composée d'un chargé de bilans, d'un médecin et d'un psychologue.

Financeurs



Prescripteurs

Structures
d'accompagnement RSA
(AAVE, MDS...)
Pôle Emploi

PROGRAMME

Les sessions durent 4,5 jours : 3 jours consécutifs, une matinée de regroupement puis un 4^{ème} jour après 4 semaines. Entre la matinée de regroupement et le dernier jour du bilan, un entretien de suivi est réalisé en individuel. Ce découpage permet au bénéficiaire d'avoir un temps d'appropriation du travail accompli les trois premiers jours et de faire une pause car on constate chez ce public une fréquente tendance à la fatigabilité tant physique que cognitive.

La prestation s'étale sur une durée de 14 semaines environ, entretien de suivi compris.

ÉTAPE 1 : Bilan - diagnostic - plan d'action - entretien médico psychologique

3 jours consécutifs

ÉTAPE 2 : Travail sur les freins et suivi du plan d'action

1/2 journée en collectif
Entretien

ÉTAPE 3 : Restitution des résultats du bilan

Entretien

ÉTAPE 4 : Suivi Évaluation de l'impact de l'action

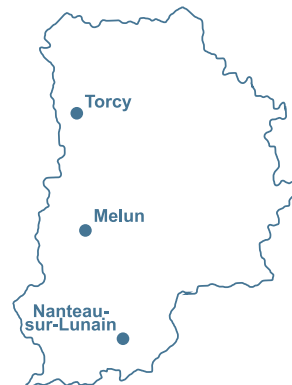
Entretien 2 mois après la fin du bilan

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances générales et des compétences professionnelles.

Lieu de réalisation

Et dans les MDS ou locaux de ses partenaires



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Contact

Brigitte GENEST
Centre de Réadaptation
Professionnelle
et de Formation COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 21
Fax : 01 64 45 33 18
bgenest@fondationcos.org
Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION | BILANS
DE COMPÉTENCES | ACTIONS
PERMETTANT DE VALIDER DES
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

COS
FONDATION COS
ALEXANDRE GLASBERG